



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 30 DU 09-04-2025

Page 1 sur 4

NIVEAU COMPETITION	NOM DU CLUB	SANCTION	REFERENCE SANCTION	QUALITE	DATE D'EFFET	AMENDE FINANCIERE
D2 - nord	CERIZAY PORTUGAIS	RAPPORTS DEMANDES	FAITS HORS MATCH	/	/	/
D2 - NORD	CERIZAY CO	RAPPORTS DEMANDES	FAITS HORS MATCH	/	/	/
U15 COUPE	CELLES VERRINES	L'AUTOMATIQUE	CAS	JOUEUR	07/04/25	41 €
U15 COUPE	CELLES VERRINES	4 MATCHS	FAUTE GROSSIERE AVEC JOUEUR VICTIME N'AYANT PAS REPRIS LE MATCH	JOUEUR	07/04/25	41 €
U17 COUPE	CHAURAY FC	UN MATCH FERME POUR AVERTISSEMENTS REPETES	CAS	JOUEUR	14/04/25	31 €
U17 COUPE	INTER BOCAGE FC	RETABLI DANS SES DROITS AVEC UNE INSCRIPTION AU FICHER (1)	CAS	JOUEUR	07/04/25	15 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.17
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 30 DU 09-04-2025

Page 2 sur 4

U18 D1	GJ PAYS MAULEONNAIS	4 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	07/04/25	41€
D1	NIORT ST LIGUAIRE	15 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE/COUP AVEC BLESSURE CONSTATEE PAR UN CERTIFICAT MEDICAL ENTRAINANT UNE ITT SUPERIEURE A 8 JOURS ET ITP DE 6 MOIS	JOUEUR	07/04/25	141 €
D1	PAYS NEO-CRECHOIS	SEVERE RAPPEL A L'ORDRE	Véracités des propos du rapport co- signé	PRESIDENT ET CO- PRESIDENT	/	41€
D2 - NORD	NUEILLAUDIERS	5 MATCHS DONT L'AUTOMATIQUE ET DONT 1 POUR 2 INSCRIPTIONS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	07/04/25	41€
D2 SUD	BOUTONNAIS FC	2 MATCHS DONT L'AUTOMATIQUE ET DONT 1 POUR 2 INSCRIPTIONS AU FICHIER	CAS	JOUEUR	07/04/25	41€
D2 - SUD	AFP	2 MATCHS	ANEANTISSEMENT D'UNE ACTION DE BUT	JOUEUR	07/04/25	41€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.17
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 30 DU 09-04-2025

Page 3 sur 4

D3 - B	ST CERBOUILLE	5 MATCHS	COMPORTEMENT GROSSIER INJURIEUX ENVERS OFFICIEL	JOUEUR	07/04/25	61€
D3 - D	EXIREUIL	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	07/04/25	41€
D3 - D	PAYS MAIXENTAIS	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	07/04/25	41€
D4 - A	AUBINROTHAIS	L'AUTOMATIQUE	CAS	JOUEUR	07/04/25	41€
D4 - D	NIORT ST FLORENT	2 MATCHS - SUITE AU RAPPORT DE L'ARBITRE	FAUTE GROSSIERE AVEC JOUEUR AYANT PU REPENDRE LE COURS DU JEU	JOUEUR	07/04/25	41€
D5 - 1 ^{ER} NIVEAU - A	ASSAIS	15 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE/COUP AVEC BLESSURE CONSTATEE PAR UN CERTIFICAT MEDICAL ENTRAINANT UNE ITT SUPERIEURE A 8 JOURS	JOUEUR	07/04/25	141 €
D5 - 1 ^{ER} NIVEAU - F	LIMALONGES	2 MATCHS DONT L'AUTOMATIQUE ET DONT 1 POUR 2 INSCRIPTIONS AU FICHER	CAS	JOUEUR	07/04/25	41 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.17
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2024 - 2025

Relevé des sanctions

N° 30 DU 09-04-2025

Page 4 sur 4

D4 - A	NUEILLAUBIERS	MATCH PERDU PAR PENALITE	EVOCATION – JOUEUR SUSPENDU AYANT PARTICIPE	/	/	41 €
--------	---------------	--------------------------	---	---	---	------

Prochaine réunion de la commission : JEUDI 17 AVRIL 2025

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



Jérôme MALEN
Président Commission de Discipline
District de Football des Deux-Sèvres
06.33.29.44.17
district@foot79.fff.fr